



## **Advicenne présente ses résultats financiers semestriels au 30 juin 2019 et confirme ses perspectives de développement**

**Nîmes, France, le 23 septembre 2019 – 18h00 CEST** - Advicenne (Euronext : ADVIC - FR0013296746), société pharmaceutique spécialisée dans le développement et la commercialisation de traitements innovants pour maladies orphelines, publie aujourd'hui ses résultats financiers semestriels au 30 juin 2019 et confirme ses perspectives de développement.

### **Principaux faits marquants du premier semestre 2019**

- ✓ Le 7 janvier, Advicenne a obtenu de l'agence de santé belge (FAMHP – Federal Agency for Medicines and Health Products) l'autorisation d'initier un essai clinique pivot de phase II/III (étude CORAL) avec son candidat médicament ADV7103 dans la cystinurie
- ✓ Le 12 mars, la société a déposé auprès de l'Agence européenne des médicaments (EMA – European Medicines Agency) le dossier de demande de mise sur le marché de son produit phare ADV7103 dans l'acidose tubulaire rénale distale (ATRd)
- ✓ Le 12 juin, Advicenne a annoncé le succès de la cotation de ses actions sur le marché réglementé d'Euronext Bruxelles
- ✓ Le 13 juin, Advicenne a confirmé l'importance de la population affectée par l'ATRd et la cystinurie dans ses études de prévalence publiées lors de la conférence ISPOR qui s'est tenue à la Nouvelle Orléans (Etats-Unis)

### **Evénements post-clôture**

- ✓ Le 18 juillet, Advicenne a annoncé avoir obtenu un accord de financement de La Banque Européenne d'Investissement (BEI) pour 20 M€ en 3 tranches de 7,5, 5 et 7,5 M€ chacune
- ✓ Le 30 août, Advicenne a annoncé l'inclusion de son premier patient dans l'étude clinique ARENA-2 de phase II/III aux Etats-Unis, évaluant ADV7103 dans le traitement de l'ATRd
- ✓ Le 4 septembre, la société a annoncé avoir sécurisé l'approvisionnement à long terme de son produit phare en signant un accord de production mondial pour ADV7103 avec la société Elaiapharm du groupe Lundbeck
- ✓ Le 20 septembre, la société a annoncé un programme de présentation de 8 nouveaux posters sur son produit phare lors de plusieurs conférences internationales

### **Perspectives**

- ✓ Au second semestre 2019, la société poursuit son investissement dans la préparation de son déploiement industriel et commercial ainsi que dans ses études cliniques de phase III menées en Europe, au Canada et aux Etats-Unis
- ✓ La société reste confiante quant à l'atteinte de ses objectifs de développement à court et moyen termes, tels que l'obtention d'une désignation de médicament orphelin (DMO) pour ADV7103 aux Etats-Unis ainsi que l'enrichissement de son portefeuille produits

## Informations financières synthétiques au 30 juin 2019

Le Conseil d'Administration d'Advicenne s'est réuni le 23 septembre 2019, sous la présidence du Dr. Luc-André Granier, et a arrêté les états financiers semestriels au 30 juin 2019. Les travaux de revue ont été effectués par les Commissaires aux Comptes qui, après revue limitée, n'ont pas identifié d'anomalie comptable ou de présentation.

### Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT (K€)	30 juin 2019	30 juin 2018
Chiffre d'affaires	757	438
Revenu des partenariats	-	-
Autres produits de l'activité	369	475
<b>Produits des activités courantes</b>	<b>1 125</b>	<b>913</b>
Charges opérationnelles	-7 901	-4 887
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-6 776</b>	<b>-3 974</b>
<b>Résultat Net</b>	<b>-6 806</b>	<b>-3 764</b>
Résultat par action (€/action)	-0,85	-0,47
Résultat dilué par action (€/action)	-0,85	-0,47

Le chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> semestre 2019 s'élève à 757 K€, soit une hausse de 72,8% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2018 qui provient essentiellement de la vente sous licence de médicaments dont le développement a été réalisé par une société tierce (Levidcen® et Likozam®), ainsi que des ventes sous autorisation temporaire d'utilisation (ATU) nominative d'ADV7103.

Les autres produits de l'activité correspondent principalement au crédit d'impôt recherche de 358 K€.

L'augmentation des coûts d'exploitation est principalement imputable aux investissements réalisés pour les essais cliniques d'ADV7103 dans l'ATrd aux Etats-Unis et dans la cystinurie en Europe. Cette augmentation est également liée aux préparatifs du lancement commercial d'ADV7103 en Europe.

<b>BILAN (K€)</b>	<b>30 juin 2019</b>	<b>31 décembre 2018</b>
<b>Actifs non courants</b>	<b>1 655</b>	<b>254</b>
<b>Actifs courants</b>	<b>26 676</b>	<b>32 585</b>
dont trésorerie et équivalents trésoreries	21 835	26 232
<b>Total Actif</b>	<b>28 331</b>	<b>32 839</b>
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>23 005</b>	<b>29 394</b>
<b>Passifs non courants</b>	<b>1 376</b>	<b>321</b>
dont Emprunts et dettes financières	1 191	172
<b>Passifs courants</b>	<b>3 949</b>	<b>3 123</b>
dont Emprunts et dettes financières	385	248
dont Fournisseurs	2 034	1 569
dont Autres passifs courants	1 529	1 306
<b>Total passif</b>	<b>28 330</b>	<b>32 839</b>

L'augmentation des actifs non courants, ainsi que l'augmentation des emprunts et dettes financières, d'un montant de 1,2 M€, résulte de l'application de la norme IFRS16 en comptabilisant l'ensemble des contrats de location au bilan. Cette augmentation n'a aucune incidence sur la trésorerie de la Société.

Au 30 juin 2019, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société s'élevaient à 21,8 M€. Ces ressources, combinées à la ressource additionnelle non dilutive que constitue le prêt de 20 M€ signé avec la BEI début juillet procurent à Advicenne des moyens financiers nécessaires pour la poursuite de son développement.

<b>TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (K€)</b>	<b>30 juin 2019</b>	<b>30 juin 2018</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>-4 064</b>	<b>-3 629</b>
dont Capacité d'autofinancement	-6 328	-3 448
dont Variation BFR	2 264	-181
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</b>	<b>-282</b>	<b>-246</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>-52</b>	<b>659</b>
dont Augmentation de capital	71	744
dont variation des emprunts & avances remboursables	-	-
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>-4 397</b>	<b>-3 216</b>
Trésorerie d'ouverture	26 232	36 183
Trésorerie de clôture	21 835	32 967

Au premier semestre 2019, les flux de trésorerie provenant des opérations ont été négatifs de 4,0 M€, en raison de la perte d'exploitation, partiellement compensés par le paiement d'étape de 3,0 M€ par Primex Pharmaceuticals.

*« Nos résultats financiers au 30 juin 2019 sont conformes au plan que nous vous avons présenté lors de l'introduction en bourse d'Advicenne et nous avons su limiter notre consommation de trésorerie tout en poursuivant notre développement de manière dynamique, » a déclaré **Paul Michalet, Directeur Général Délégué Finance et Administration d'Advicenne.***

*« Le premier semestre 2019 a été marqué par plusieurs réalisations stratégiques, telles que le dépôt d'une autorisation de mise sur le marché pour ADV7103 dans l'ATRd en Europe, notre cotation croisée sur le marché d'Euronext Bruxelles et, plus récemment, la sécurisation de la production industrielle d'ADV7103 avec notre partenaire historique Elaiapharm Lundbeck. Notre solide trésorerie nous permet d'appréhender sereinement les prochaines étapes de développement en ligne avec la stratégie de déploiement industriel et commercial d'Advicenne, » conclut le **Dr. Luc-André Granier, PDG et co-fondateur d'Advicenne.***

## **A Propos d'Advicenne**

Advicenne (Euronext : ADVIC) est une société pharmaceutique spécialisée dans le développement et la commercialisation de traitements innovants pour maladies orphelines. Notre programme phare fait actuellement l'objet d'essais cliniques avancés dans deux maladies du rein.

En 2017, ADV7103 a obtenu la désignation de médicament orphelin par la Commission européenne dans le traitement de l'acidose tubulaire rénale distale (ATRd), une maladie rénale rare qui survient lorsque les reins sont incapables d'éliminer efficacement l'accumulation des acides circulants dans le sang. Actuellement en essais cliniques de phase III pour cette indication en Europe, aux Etats-Unis et au Canada, ADV7103 rentre dans le cadre d'une procédure centralisée européenne pour sa demande de mise sur le marché.

En parallèle de la préparation du lancement commercial européen d'ADV7103 dans l'ATRd, Advicenne mène des essais dans le traitement de la cystinurie, une maladie génétique caractérisée par une accumulation de cystine dans les reins et la vessie. Les essais cliniques européens de phase II/III d'ADV7103 dans cette deuxième indication, ont récemment été étendus à la Belgique.

Chez Advicenne, nous nous engageons à innover aussi dans les domaines de la formulation et de la galénique. Nos travaux de recherches visent en particulier à développer des candidats médicaments sans goût et facile à administrer, sous forme de granules ou de comprimés de petite taille permettant un dosage adapté et personnalisé – parce que des traitements innovants pour les maladies rares devraient être accessibles aux patients de tous âges.

Basée à Nîmes, Advicenne est cotée sur Euronext Paris depuis 2017 et sur Euronext Bruxelles en 2019 en cotation croisée.

## **Contacts :**

### **Advicenne**

Luc-André Granier, Paul Michalet,  
Julie Rachline  
Email : [investors@advicenne.com](mailto:investors@advicenne.com)

### **Relations Presse**

Alize RP  
Caroline Carmagnol  
Email : [advicenne@alizerp.com](mailto:advicenne@alizerp.com)

+33 (0)4 66 05 54 20

+33 (0)6 64 18 99 59

### **Communication financière**

NewCap

Emmanuel Huynh & Alexia Faure

Email : [advicenne@newcap.eu](mailto:advicenne@newcap.eu)

+33 (0)1 44 71 94 94

### **Déclarations prospectives - Advicenne**

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures.

Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction d'Advicenne estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait qu'elles sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle d'Advicenne qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la mise sur le marché et à la commercialisation des médicaments développés par Advicenne ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Advicenne auprès de l'Autorité des marchés financiers y compris ceux énumérés dans le chapitre 4 « Facteurs de risque » du document de référence d'Advicenne enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers le 3 décembre 2018 sous le numéro R.18-073 et dans la section 8 de son rapport financier annuel publié le 30 avril 2019. Advicenne ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Les informations sur l'utilisation de candidats médicaments éventuellement présentées dans ce communiqué de presse se basent sur les résultats issus de nos études à l'heure de sa publication ; étant précisé qu'un candidat médicament est un produit n'ayant pas encore fait l'objet d'une autorisation de mise sur le marché délivrée par une Agence de Santé.